

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Compte rendu de la réunion « Infrastructures »
Le 18 juin 2013 à 19h30
(La Charmille, rue du rivage 8, 4190 Werbomont)**

Présents :

S. Boland (CLDR), A-M Colin (Musée du jouet), O. Di Stephano (CLDR), X. Giblet (Werbomont Animation Village), L. Joassin (Club des jeunes de Sy-Logne, Vieuxville, asbl le Grand Feu), R. Lambotte (CLDR), B. Lemoine (syndicat d'initiative Ferrières asbl), F. Léonard (Bourgmestre) H. Leybaert (CLDR, Jeunesse de Burnontige), C. Lizen (tennis table Xhoris, Cramignon de Xhoris), S. Maquinay (CLDR), M. Meert (CLDR, Xhorisons, comité culturel de Xhoris), A. Rahier (CLDR), M. Rahier (Administration communale) V. Silvestre (CLDR), C. Strée (CLDR, jeunesse de Burnontige), L. Strée (CLDR)
A. Barthelemy (agent de développement), M-F Gilis (agent de développement)

Excusés : M Simonis (CLDR), M-C. Solhosse (Chorale Royale Chant de la Lembreée), J-F Cornet (CLDR), J. Matthys (CLDR), C. Polard (CLDR), B. Migeotte (CLDR)

La réunion débute à 19h30.

Introduction

Monsieur Leonard, Bourgmestre, introduit la réunion et demande aux membres s'ils ont des questions relatives au compte-rendu de la réunion du 15 mai 2013. Un membre souligne qu'une possibilité envisagée pour l'école de Burnontige est d'en faire une maison de village. Par ailleurs, les membres s'interrogent quant à la possibilité d'acquérir un bâtiment dans le cadre du PCDR. Les agents de développement répondent qu'une fiche « acquisition de bâtiments » est toujours insérée dans les PCDR au cas où une opportunité se présenterait à la Commune et que l'achat d'un bâtiment est subsidiable dans le cadre du PCDR. Monsieur le Bourgmestre explique ensuite aux membres qu'une réunion du Comité d'accompagnement du GREOA se tiendra au cabinet du Ministre Di Antonio et que la Commune de Ferrières sera présente.

Le but de la réunion est d'approfondir les projets pour lesquels une fiche est envisageable. Les participants sont invités à donner leur avis concernant différents aspects des projets : superficie, capacité d'accueil, localisation, équipement, accessibilité... Il est également

important de justifier les besoins pour toutes les infrastructures (liste des comités, fréquence d'occupation...) et de montrer la cohérence entre celles-ci.

Pour plus de clarté et une meilleure lisibilité de ce compte-rendu, les propos tenus lors de cette réunion ont été réorganisés en paragraphes.

Salle polyvalente à Ferrières

A Ferrières, deux salles privées (la Renaissance et le Cercle) sont actuellement disponibles. Cependant, elles sont toutes deux payantes et ne présentent pas les caractéristiques d'une maison de village, notamment en termes d'occupation des lieux par les associations. La création d'une salle polyvalente en lieu et place de la buvette du football permettrait de garantir l'accès à toutes les associations et comités de la Commune et ce grâce à la gestion de la salle par une régie communale autonome.

La salle polyvalente serait réalisée sur le site de l'actuelle buvette de football qui devra être détruite.

Plusieurs solutions sont envisagées quant à la localisation du nouveau bâtiment qui pourrait être construit :

- derrière le terrain de foot, à la place de la tribune actuelle. Ce choix impliquerait que l'on crée des voiries d'accès. Un parking pourrait être créé soit sur le terrain communal entre la buvette du foot et l'école de l'Etat soit à l'emplacement de la buvette actuelle soit en dessous de la salle. Une plaine de jeux pourrait également être créée sur le site. La commune doit néanmoins encore vérifier le statut de propriété de certains terrains
- à la place de la buvette actuelle.

En ce qui concerne la structure même de la salle, il est proposé de réaliser un local modulable polyvalent. La salle pourrait ainsi contenir deux espaces distincts séparés, accessibles par deux entrées distinctes. Un espace pourrait donc être accessible pour la buvette du football et l'autre espace pour les comités, associations... Ces deux espaces pourraient en outre être occasionnellement fusionnés pour obtenir un espace pouvant accueillir jusqu'à 150 personnes assises. On pourrait également éventuellement prévoir un dégagement permettant d'accoler un chapiteau à la salle.

Concernant les équipements de la salle, celle-ci devrait contenir :

- un bar dans chacun des deux locaux
- une cuisine équipée
- des vestiaires (4 vestiaires joueurs et deux vestiaires arbitres)
- des espaces de rangement

Le bâtiment devra également être réfléchi en matière d'économies d'énergie : panneaux solaires, réserve d'eau de pluie...

En matière de subsides, le développement rural peut intervenir en complément d'Infrasport uniquement si l'on peut justifier d'une utilisation polyvalente des locaux pour les comités et associations. Il ne faut dès lors pas que la majorité de l'infrastructure soit destinée au sport. Idéalement les locaux doivent également être accessibles à la population pour des événements privés.

Place de chablis

Monsieur Léonard informe la CLDR qu'il y a quelques années, le comité des commerçants avait proposé à la Commune de mettre en place un concours à destination d'architectes paysagers en vue de réaménager la place de Chablis. La question du budget n'avait cependant pas encore été évoquée. La Commune rencontre le comité des commerçants lundi 24 juin 2013 ; ce sera l'occasion de rediscuter de cette proposition et de les consulter concernant les aménagements qu'ils envisageraient sur la place. Par ailleurs, il serait intéressant de proposer aux commerçants qu'un représentant soit désigné pour participer à la réflexion de la CLDR.

Les membres s'interrogent quant à différents aspects :

- les places de parking : il est convenu que le centre de la place devrait être réaménagé en piétonnier mais que quelques places de parking bien délimitées devraient rester disponibles pour l'Administration communale et les commerces alentours. Il est également suggéré d'installer des places de parking pour les vélos près des anciennes pistes de pétanque. La suppression de la route qui traverse le parking actuel permettrait de bénéficier d'un bel espace piétonnier
- les tilleuls : selon un bureau spécialisé, les tilleuls peuvent encore être sauvés. Dernièrement, des mycorhizes ont été injectées et des zones de « non-parckage » ont été délimitées. Les membres sont d'accord sur le fait que les tilleuls donnent un « cachet » à la place. Cependant, s'il fallait prendre la décision de les abattre, d'autres arbres pourraient être replantés, par exemple comme ce qui a été fait sur la place à Ciney
- la place serait aménagée avec des espaces verts, éventuellement une ou deux pistes de pétanque. La plaine de jeux serait plutôt installée sur le site de la buvette du foot. Il est important de maintenir un espace pour installer le chapiteau
- l'ancienne fontaine pourrait être réhabilitée
- un accès vers la buvette du foot devra être aménagé via un chemin existant passant à l'arrière du village

Les participants marquent leur accord pour que la place fasse l'objet d'une fiche

Musée du jouet

Le musée est ouvert 198 jours l'année et accueille 3.500 personnes. Le bâtiment est vétuste sur certains aspects : le chauffage, l'électricité et l'isolation. En outre, il manque d'un endroit pour permettre aux enfants en visite scolaire de manger. Des plans de rénovations existent mais le montant des travaux serait trop élevé. Par ailleurs, un membre informe l'assemblée que des appels à projets sont fréquemment proposés par la Fondation Roi Baudouin et qu'ils permettent de bénéficier de subsides pour des montants de 5000 €. Il est envisagé de déplacer le Musée du jouet vers la future salle polyvalente. Cependant, les participants pensent qu'il est important que le Musée reste au centre de Ferrières et que le bâtiment du Maka est bien adapté pour le musée. Il est également envisagé d'aménager l'espace au Maka pour agrandir le musée d'une dizaine de m². Les agents de développement expliquent que le musée ne pourra pas bénéficier de subsides Développement rural étant donné qu'il s'agit d'une compétence de la Communauté française. Cependant, une fiche peut tout de même être réalisée si les habitants le souhaitent.

Salle polyvalente à Xhoris

Le projet de salle polyvalente à Xhoris consiste en la création d'un projet multifonctionnel « sport, culture, associations » sur le site du football et qui serait géré par une régie communale autonome.

Le site a l'avantage de se situer à l'écart du village, de bénéficier d'un grand parking et d'un terrain communal à l'arrière du bâtiment. Des plans ont déjà été réalisés et le permis avait été délivré.

La salle serait construite dans le prolongement de la buvette actuelle qui sera intégrée dans le projet. Pour rappel, celle-ci a été rénovée dernièrement (électricité, toit, isolation). Les wc actuels seront détruits et un espace bar/cuisine serait intégré dans le projet. L'idée est de créer deux salles distinctes (buvette et salle polyvalente) permettant toutes deux un accès à la cuisine ainsi qu'un local de réunion pouvant accueillir environ 25 personnes. La salle polyvalente serait accessible pour le sport (revêtement en béton lissé par exemple) et pourrait être utilisée pour accueillir des spectacles, concerts ou autres manifestations culturelles.

Concernant l'occupation de la salle, celle-ci serait a priori plutôt réservée aux groupes sportifs et aux comités de la commune uniquement. Deux salles plus petites sont en cours d'aménagement dans l'ancienne maison communale. Ces dernières feront 80 m² et seront gérées par l'Office du Tourisme.

Un accès pour les PMR (rampe d'accès) ainsi qu'un ascenseur étaient prévus mais suite à la visite des pompiers, l'ascenseur d'escalier prévu au départ ne serait à priori pas accepté (voir rapport qui suivra).

Ancienne école de Burnontige

Les membres de la CLDR de Burnontige se sont réunis et ont décidé d'organiser une consultation de la population du village afin de recueillir leurs avis quant à l'idée de réhabiliter l'ancienne école en maison de village. Deux cent cinquante toutes-boîtes ont été déposés dans le village afin d'inviter les habitants à une réunion de consultation le 28 juin 2013. Un retour sera ensuite réalisé en CLDR où l'on pourra réfléchir à l'opportunité d'intégrer une fiche sur ce thème dans le PCDR.

La Charmille

La salle sera agrandie sur fonds propres et ne fera donc pas l'objet d'une fiche. Il est suggéré d'agrandir la salle à l'arrière en installant un préau. Concernant la plaine de jeux, il est mentionné qu'elle sera sans doute peu utilisée par les enfants de Werbomont étant donné qu'ils circulent peu dans le village en raison de la présence de la Grande Route.

Le bâtiment de Vieuxville

Un représentant du Club des jeunes exprime son point de vue quant à leur occupation du bâtiment situé en face de l'église de Vieuxville. Le Club des jeunes organise environ 15 activités par an qui réunissent toutes les générations et principalement des personnes de et

originaires de Sy. Par Convention, la Commune met le bâtiment à disposition du Club des jeunes et du syndicat d'initiative. Cependant, le bâtiment est actuellement en très mauvais état (toit, planchers, électricité...) et la Commune marque son opposition quant à l'organisation d'activités dans ce bâtiment et ce, pour des raisons de sécurité.

Le Club des jeunes ne dispose actuellement d'aucune autre alternative concernant un local leur permettant d'organiser leurs activités. La Commune reste cependant ouverte à toute proposition de leur part et accepte de mettre le chapiteau à leur disposition. La désacralisation de l'église de Vieuxville est évoquée.

Concernant le bâtiment de Vieuxville, la Commune contactera les pompiers afin d'évaluer l'état du bâtiment. Une décision devra également être prise par rapport au devenir de ce dernier. Si le dossier en cours avec la Province et la Région se concrétise, le bâtiment pourra être transformé en pôle muséal. Le cas échéant, le bâtiment pourrait être revendu. Il n'est pas envisagé de réaliser des logements à loyers modérés en raison de la situation géographique du bâtiment.

Divers

Un participant s'interroge quant à la priorisation des fiches-projets. Les agents de développement expliquent qu'une fois les fiches abouties, la CLDR réfléchira à la priorisation des fiches et ce en concertation avec la Commune, en regard des besoins et des finances communales.

La réunion se clôture à 22h00.